



## A vos agendas !

*Sortie nature*

### A LA RENCONTRE DES CHAUVES-SOURIS DES BORDS DE LOIRE



**Samedi 23 août 2025**

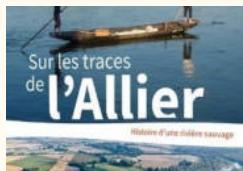
19h30 - Garnat-sur-Engièvre, lieu-dit "Les Jeandeaux"

En compagnie du CEN Allier et de Chauve-Souris Auvergne, partez en balade à la découverte de ces demoiselles de la nuit. Virevoltantes entre les arbres, frôlant la surface de l'eau, elles trouvent sur la Réserve naturelle régionale du Val de Loire Bourbonnais tout ce dont elles ont besoin.

**Renseignements et inscription obligatoire auprès du CEN Allier - 04 70 42 89 34**

*Conférences*

### SUR LES TRACES DE L'ALLIER, HISTOIRE D'UNE RIVIÈRE SAUVAGE



A l'occasion de la réédition augmentée du livre "Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage" dont la sortie est prévue en décembre prochain, une série de conférences va être programmée dès la rentrée de septembre. Patrimoine naturel, ressource en eau, changements climatiques, venez découvrir le voyage à travers le bourbonnais d'une des dernières rivières sauvages d'Europe !

Le planning des conférences sera précisé très prochainement. Mais vous pouvez d'ores et déjà noter celles-ci :

**Vendredi 19 septembre** à Varennes-sur-Allier

**Vendredi 3 octobre** à la Maison de la Rivière à Moulins

**Vendredi 7 novembre** à Moulins (conférence à trois voix "De l'Allier au Mississippi")

**Renseignements auprès du CEN Allier - 04 70 42 89 34**

## Actualités

### ► Nouveau site conservatoire à Theillet-Argenty

Dans le cadre du Contrat territorial "Hautes vallées du Cher", le CEN Allier a pu acquérir le 25 juin dernier **une parcelle d'1 ha sur la commune de Teillet-Argenty**. Composé principalement de milieux humides, à tendance para-tourbeux, issus de la traversée d'un ruisseau, ce site présente un fort enjeux de préservation. De premiers inventaires au printemps ont en effet permis d'observer **plusieurs pieds d'orchidées rares**, inféodées aux prairies humides.

En amont de cette acquisition, le CEN Allier avait déjà mené en fin d'hiver dernier une **action d'arrachage de ligneux sur le site**. D'autres actions sont prochainement prévues, notamment la rehausse du niveau du ruisseau pour **étendre les surfaces en zones humides**. Le maintien des prairies passera par des interventions mécaniques, le pâturage étant rendu difficile par la forte hygrométrie du sol. Enfin, des inventaires auront lieu afin de mettre à jour la véritable diversité de ce nouveau site conservatoire.

*Ce projet a été rendu possible grâce à un financement de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Département de l'Allier.*

*Photo : Prairie humide de Teillet-Argenty et orchidée sauvage © CEN Allier - A. CHÉRAMY*



## ► Rencontre avec la Fondation du Patrimoine

Début juillet, le CEN Allier a accueilli en ses murs les **correspondants locaux bénévoles de la Fondation du Patrimoine**. Une bonne occasion pour les deux structures d'apprendre à mieux se connaître et créer des liens pour de futurs beaux projets de préservation du patrimoine naturel bourbonnais.

En effet, bien que soutenant jusqu'alors davantage les actions autour de la culture, la Fondation du Patrimoine **se tourne également, et de plus en plus, vers le patrimoine naturel**. C'est ainsi qu'elle contribue depuis 2022 au financement d'un grand projet de restauration de milieux thermophiles sur le département de l'Allier, ayant permis au Conservatoire de signer plusieurs Obligations réelles environnementales (ORE) avec des propriétaires et communes et de mettre en oeuvre des actions concrètes de restauration de plusieurs sites naturels.

Peut-être naîtront prochainement des **projets conjoints autour de la culture et de la nature**, en préservant par exemple un site historique où logent une colonie de chauves-souris, comme c'est déjà le cas sur les communes de Hérisson ou Chouvigny, ou une mare ou un étang situés aux abords de vieilles bâtisses pouvant accueillir amphibiens ou cistude d'Europe.

*Photo : Rencontre avec la Fondation du Patrimoine © CEN Allier*



## ► Attention aux oiseaux des grèves cet été !

Le mois de juillet est arrivé et avec lui un petit air de vacances ! Mais attention, que ce soit sur les plages ou les bords de nos rivières sauvages, **la période de nidification des oiseaux des grèves et îles n'est pas finie.**

Sterne pierregarin, cédicnème criard, petit gravelot... Vous les avez peut-être déjà aperçus, courant le long du fil de l'eau, frôlant la surface ou se blottissant contre les galets. Ces oiseaux, en effet, **nidifient sur les abords des grands cours d'eau bourbonnais**, aux milieux même des plages créées par les rivières. Malheureusement, cette nidification correspond à la période des vacances, entraînant par endroit un **fort dérangement quand débute la saison touristique**. C'est pourquoi il est conseillé de privilégier les endroits aménagés lors de ses loisirs (canoë, balade) et de délaisser les plus sauvages pour la quiétude des espèces.

Certaines zones sont même classées en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), comme l'aval du Pont Régemortes à Moulins, pour en interdire l'accès et permettre l'envol des jeunes. Des panneaux permettent d'informer le grand public et de délimiter ces sites.

**Respecter ces zones naturelles, c'est permettre de continuer à observer ces espèces protégées et rares de notre territoire !**

*Photo : Petit gravelot © CEN Allier - A. LOPEZ*



## ► Suivi de la reproduction des colonies de chauves-souris

Au cours de l'été, en pleine période d'activité et de mise-bas, **les femelles de chauves-souris se regroupent pour élever leurs jeunes** dans des gites estivaux sombres et chauds. Chacune d'entre elles porte **son unique petit de l'année** accroché sur son ventre pendant la journée et le laissant en compagnie des autres jeunes pendant ses nuits de chasse.

A cette période, le CEN Allier se joint à l'**association Chauve-Souris Auvergne** pour réaliser des suivis de gites de reproduction. Ces suivis, menés dans le respect de mesures visant à minimiser le risque de dérangement de ces **espèces sensibles et protégées par la loi**, ont pour but d'étudier l'évolution des effectifs qu'ils abritent et d'adapter au mieux les mesures de gestion de ces sites conservatoires pour préserver les colonies.

Ces dernières semaines ont ainsi pu être dénombrés petits et grands rhinolophes, murins à oreilles échancreées, pipistrelles et grands murins au sein d'églises, greniers d'écoles, anciennes forges et usines de porcelaine du département, ainsi que chez des particuliers abritant des colonies dans leur maison.

Si vous constatez la présence de chauves-souris chez vous, ou pour toute interrogation sur les chauves-souris, vous pouvez :

► Consulter ce guide pratique :

[https://www.lpo.fr/media/read/9830/file/FM\\_CHAUVES-SOURIS\\_mars2024WEB.pdf](https://www.lpo.fr/media/read/9830/file/FM_CHAUVES-SOURIS_mars2024WEB.pdf)

► Contacter une experte de Chauve-Souris Auvergne : <https://www.chauve-souris-auvergne.fr/sos-chauve-souris/>.

*Ces suivis sont réalisés grâce à un financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Société Nexstone.*

*Photo : Suivi des chauves-souris à Hérisson © CEN Allier - M. BRUNELLIÈRE*



## ► "Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage" Appel à souscription pour une réédition augmentée !

Fruit de dix ans de recherches participatives animées par le CEN Allier, ce livre de référence sur la rivière Allier, vendus à 4 000 exemplaires, croise patrimoines naturels, historiques et culturels et présente de nombreux témoignages, cartes, dont certaines très anciennes, et plus de 400 illustrations.

**A l'occasion des 10 ans de la première édition du livre, le CEN Allier lance un appel à souscription pour une réédition augmentée pour fin 2025.**

Découvrez toutes les facettes de la rivière Allier présentées lors de la première édition, enrichies notamment par un chapitre sur les atouts du Val d'Allier dans le contexte du changement climatique, par de nouvelles doubles-pages illustrant l'espace de mobilité historique de la rivière sur plusieurs millénaires (cartes LIDAR), par trois nouveaux chapitres qui étendent désormais le secteur géographique couvert par le livre de Mariol au Bec d'Allier (entre Allier, Cher et Nièvre) et par un sommaire plus détaillé.

**Totalisant désormais 320 pages (256 pages pour la première édition), cette réédition vous invite à un voyage dans l'espace et dans le temps pour mieux connaître et admirer les multiples richesses d'une des dernières rivières sauvages d'Europe.**

Réservez dès maintenant vos exemplaires,  
pour un tarif préférentiel !

(Offre valable jusqu'au 20 septembre 2025)

36 €



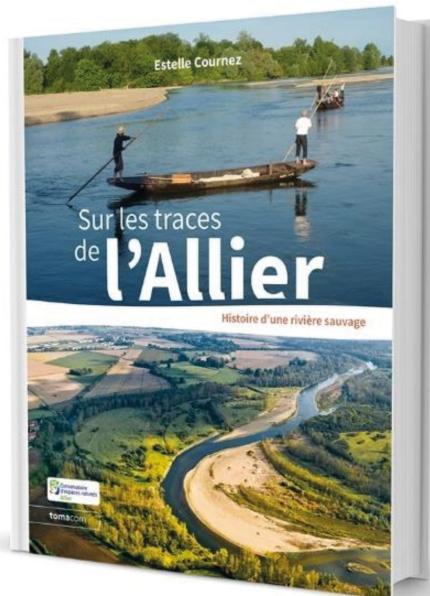
Au lieu de 42 €

Rendez-vous sur  helloasso

ou téléchargez le bulletin de souscription

sur le site internet du Conservatoire

[www.cen-allier.org](http://www.cen-allier.org)



**Commandez sur Helloasso ici : [Souscription 2025](#)**

**Profitez d'un prix préférentiel à 36 € jusqu'au 20 septembre 2025 (au lieu de 42 € à sa sortie en librairie en décembre) pour la souscription à la nouvelle édition augmentée du livre "Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage". Les exemplaires seront à retirer lors de l'événement de lancement qui sera organisé fin novembre 2025 (détails à venir ultérieurement). Un envoi postal sera possible, moyennant les frais de port nécessaires (en fonction du nombre d'exemplaires).**

► Pour un achat groupé (supérieur à 3 exemplaires), retrouvez le bon de commande sur notre site [www.cen-allier.org](http://www.cen-allier.org).

**Retrouvez les Lisettes électroniques précédentes en cliquant ci-dessous**

Lisettes électroniques



**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Allier**

**CEN Allier  
Maison des associations  
03500 Châtel-de-Neuvre**

04.70.42.89.34  
[conservatoire.allier@espaces-naturels.fr](mailto:conservatoire.allier@espaces-naturels.fr)



*Le Conservatoire bénéficie du soutien financier de nombreux partenaires publics ainsi qu'une cinquantaine de communes afin de mettre en oeuvre ses actions :*



Le Conservatoire contribue à la mise en œuvre des politiques publiques de protection de la nature sur le territoire bourbonnais. Retrouvez toutes les infos sur les sites concernés en cliquant sur les logos ci-dessous :



Contrat Territorial pour la Loire Auvergne-Bourguignonne



[Se désinscrire](#)



© 2025 CEN Allier